



No de résolution
ou annotation

Comité consultatif agricole de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée du Comité consultatif agricole de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska tenue le 24 février 2026, à 14 h 30, au centre administratif de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, à Victoriaville.

SONT PRÉSENTS

M. Mathieu Allard, préfet et maire
M. Sylvain Plante, maire
M. Olivier Bergeron, conseiller
M. Alexandre Houle, producteur agricole
M. Patrick Thibault, producteur agricole
M. Yvan Thibault, producteur agricole

Étant tous membres du Comité consultatif agricole.

Est également présente :

Mme Valérie Gagné, directrice de l'aménagement

Sont présents à certaines portions de la séance :

Mme Amélia Lacroix, technicienne en aménagement, point 5
M. Anthony Lapointe, aménagiste, points 6.1 et 6.2
Mme Sonia Dumoulin, aménagiste, points 7.1 et 7.2
M. Dominic Poulin, directeur à Destination Entreprise, points 9 et 10

M. Mathieu Allard, préfet et maire, préside l'assemblée.

CCA-2026-02-1100

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la présente assemblée a été transmis, par courriel, à chacun des membres du Comité consultatif agricole par une correspondance du 17 février 2026.

Sur proposition de M. Yvan Thibault, appuyée par M. Patrick Thibault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CCA-2026-02-1101

Tour de table

M. Alexandre Houle se joint à l'assemblée.

M. Mathieu Allard présente les points suivants :

- Préoccupations citoyennes et municipales concernant une compagnie qui souhaite réaliser de l'exploration minière dans les Municipalités de Sainte-Hélène-de-Chester et Chesterville;
- L'approche d'une compagnie concernant la possibilité d'un partenariat éolien avec la MRC d'Arthabaska.

Le document des faits saillants a été apprécié des membres.



No de résolution
ou annotation

Comité consultatif agricole de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska

CCA-2026-02-1102

Adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 27 janvier 2026

Le procès-verbal de l'assemblée tenue le 27 janvier 2026 a été transmis à chacun des membres du Comité consultatif agricole par une correspondance du 6 février 2026.

Sur proposition de M. Patrick Thibault, appuyée par M. Sylvain Plante, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 27 janvier 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CCA-2026-02-1103

Digues de réservoir de cannebergières - Amélia

Les enjeux liés aux digues pour les ouvrages de rétentions d'eau dans les cannebergières sont présentés aux membres du comité. Il est mentionné que le développement et l'expansion des cultures de canneberges entre 2000 et 2026 ont entraîné la construction de plusieurs ouvrages de rétention d'eau.

Certains enjeux sont soulevés, notamment les risques de rupture de digue pouvant causer l'inondation de terrains voisins, des dommages aux infrastructures municipales (routes, ponceaux) ainsi qu'un risque pour la sécurité des personnes.

Il est également indiqué que, dans certains cas, des travaux auraient été réalisés sans permis municipal, sans certificat d'autorisation et sans plans d'ingénieur, ce qui pourrait soulever des enjeux de conformité et de sécurité des ouvrages.

Une perception semble exister chez certains producteurs selon laquelle aucun permis municipal ni certificat d'autorisation ne serait requis lorsque les travaux n'affectent pas la nappe phréatique, les milieux humides ou n'impliquent pas un pompage supérieur à 75 000 litres d'eau par jour.

Plusieurs pistes de solutions sont évoquées, notamment la clarification des obligations réglementaires (permis municipal, plans d'ingénieur et autorisations gouvernementales), la sensibilisation des producteurs ainsi que la mise en place éventuelle d'un processus de mise en conformité pour les ouvrages existants.

CCA-2026-02-1104

Révision du Schéma d'aménagement Concept d'organisation spatiale

Le concept d'organisation spatiale est présenté aux membres. L'objectif est d'amorcer la compréhension de ce grand concept. D'abord, la définition de ce concept est bien établie par le gouvernement à travers ses OGAT. Les mots clefs de la définition sont soulevés. M. Lapointe présente le concept d'organisation spatiale du Schéma présentement en vigueur. Bien qu'il réponde quand même assez bien à la définition des OGAT, le concept actuel est assez sommaire et il a été difficile d'analyser s'il a bien été appliqué pendant les 20 dernières années. Pour la révision, il est souhaité d'intégrer davantage le concept au Schéma et d'être en mesure de suivre son application à l'aide de cible. Le concept aura une grande influence sur l'urbanisation de nos municipalités, en établissant la base de la répartition de nos besoins (résidentiel, commercial, industriel, etc.). Un concept bien pensé permet une meilleure urbanisation et donc une protection accrue des milieux agricoles et naturels.



No de résolution
ou annotation

Comité consultatif agricole de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska

Ces sujets seront discutés tout au long de plan de consultation avec les différentes parties prenantes du territoire, tel que l'UPA par exemple. Les moments les plus importants sont en mi-avril lors de la demi-journée de consultation des partenaires et à partir de l'automne prochain lorsqu'il aura divers ateliers de consultation portant sur les objectifs, indicateurs et cibles.

CCA-2026-02-1105

Révision du Schéma d'aménagement Plan de consultation

Le plan de consultation a été distribué en format papier à chaque membre au début de la séance. À la fin de la présentation du concept d'organisation spatiale, les membres sont invités à regarder l'échéancier pour connaître les prochains moments de consultation.

CCA-2026-02-1106

Secteur industriel Derniers développements

Les résultats d'une étude sur les secteurs porteurs dans la MRC d'Arthabaska sont présentés aux membres. Est également présentée la proposition de poursuivre la cueillette et l'analyse d'information plus poussée sur la caractérisation industrielle et le développement stratégique des secteurs porteurs.

CCA-2026-02-1107

Secteur industriel Comité industriel

Il est suggéré aux membres du CCA qu'un de leur membre les représente pour siéger sur le Comité industriel afin d'assurer une compréhension commune des deux secteurs et une fluidité de l'information.

Le CCA se montre intéressé et soumettra le nom d'une personne et d'un substitut.

CCA-2026-02-1108

Rencontre avec l'UPA : éclaircissement des sujets pouvant être ramenés auprès des syndicats locaux

Une rencontre est prévue le 19 mars prochain avec M. Yann Bourassa, M. Dominic Poulin, Mme Bénédicte Balard et Mme Valérie Gagné pour éclaircir les limites de chacune des organisations vis-à-vis des sujets abordés lors des rencontres du CCA.

CA-2026-02-1109

PDZA – Arrimage Arthabaska Démarche nourricière

Ce sujet est reporté.



No de résolution
ou annotation

Comité consultatif agricole de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska

CA-2026-02-1110

Suivi avancement du PDZA : retour sur le document et rétroaction

M. Dominic Poulin présente le formulaire de suivi de l'avancement du PDZA, lequel permet d'assurer un suivi structuré des actions prévues dans le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC d'Arthabaska. Il vise à consigner les avancements, les défis rencontrés et les bons coups à mettre en valeur. Ainsi, M. Dominic Poulin énumère les principales actions, leurs étapes de réalisation, les enjeux rencontrés ainsi que les prochaines étapes :

- Action 1 : L'espace de dialogue agricole
- Action 2 : Le Conseil de développement agricole territorial
- Action 3 : Le Pacte
- Action 4 : Nos racines rurales et gourmandes
- Action 5 : Le parcours intégré
- Action 6 : La pépinière d'initiatives agrocirculaires
- Action 7 : Terres à portée

CCA-2026-02-1111

Affaires nouvelles

Il est demandé par les membres du comité d'avoir une carte des cours d'eau lors de l'achat d'une terre agricole en même temps que l'envoi des taxes de mutation.

CCA-2026-02-1112

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Yvan Thibault, il est résolu que l'assemblée soit levée à 16 h 17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Valérie Gagné,
Directrice de l'aménagement

Mathieu Allard,
Président d'assemblée